

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L712-1 à L712-6-1 et l'article L719-7
Vu les statuts en vigueur de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'université Jean Monnet réunie le 06 septembre 2024 décide :

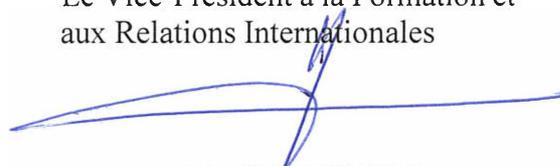
<p>ACTE ADMINISTRATIF</p> <p><i>Acte 85-2024</i></p>	<p>DELIBERATION POUR AVIS</p> <p>Dispositif de bourse pour la Faculté des Sciences et Techniques : bourse d'attractivité du Master Sciences du vivant, parcours Bioacoustique</p>
--	---

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire donne un avis favorable sur la délibération relative au dispositif de bourse pour la Faculté des Sciences et Techniques : bourse d'attractivité du Master Sciences du vivant, parcours Bioacoustique.

Document annexé.

A Saint Etienne le 17 septembre 2024

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président à la Formation et
aux Relations Internationales



Alain TROUILLET

MEMBRES : 36 QUORUM : 19	REPRESENTES : 7	PRESENTS : 19
-----------------------------	-----------------	---------------

POUR : 26	CONTRE : 0	ABST : 0
-----------	------------	----------



Bourses d'attractivité – Master MoBi 2024-2025

Le Master International de Bioacoustique (MoBi), programme unique de formation internationale et d'excellence d'un an entièrement dispensé en anglais, accueille des étudiants français et internationaux issus de formations académiques diverses : acoustique, éthologie, écologie, conservation biologique, évolution, neurosciences, informatique... L'objectif du programme MoBi est de fournir des connaissances et des compétences approfondies aux étudiants souhaitant accéder à une formation doctorale dans des domaines liés à la bioacoustique, ainsi qu'aux scientifiques ou aux consultants en environnement souhaitant intégrer la bioacoustique à leurs compétences.

Le master international MoBi correspond à une deuxième année du Master de Sciences du vivant de l'université de Saint-Etienne – parcours Bioacoustique. C'est également un parcours du Master International d'Acoustique co-accrédité entre l'Ecole Centrale de Lyon, l'INSA de Lyon, l'ENTPE (Ecole nationale des travaux publics de l'Etat) et l'Université Jean Monnet (UJM), depuis septembre 2022.

Article 1 : Objet

Afin de continuer à faire fonctionner le programme et rester attractif auprès des candidats potentiels, et dans un cadre préfiguratif de la future Graduate School of Engineering, l'UJM met à disposition deux bourses d'attractivité de 5000 euros chacune pour la promotion 2024-2025. Les frais d'inscriptions sont inchangés pour les étudiants sélectionnés.

Article 2 : Modalités financières

L'UJM versera aux étudiants sélectionnés une bourse de 5000 euros en cours de premier trimestre sous réserve de présence et de respect des règles du programme mentionnées dans l'accord signé par l'étudiant lors de son inscription. L'attribution et le versement de la bourse ne sont pas exclusifs de la possibilité pour les étudiants concernés de bénéficier d'autres financements, bourses d'étude ou de mobilité, et gratifications de stage, dans la limite des conditions fixées par ces dispositifs et leurs financeurs.

Article 3 : Modalités de sélection des candidats

Ces bourses seront attribuées aux meilleurs étudiants, sans discrimination quant à la nationalité, la religion ou le genre des étudiants.

Les dossiers des candidats admis au MoBi sont systématiquement examinés courant Juillet par une commission constituée des co-directeurs du programme MoBi. Les dossiers sont évalués selon les critères ci-après :

- Parcours académique et son adéquation avec MoBi : 40%
- Réussite exceptionnelle (mobilité internationale, expérience professionnelle, etc) : 40%
- Motivation personnelle : 20%



MoBi donne accès à l'obtention du master national français en éthologie (parcours bioacoustique) ainsi qu'au Diplôme Universitaire de Bioacoustique Avancée de l'Université Jean Monnet.